



Société pédagogique genevoise

Genève, le 2 mars 2010

Monsieur  
Frédéric WITTEWER  
Directeur en charge du projet  
d'harmonisation scolaire  
Case postale 3925  
1211 Genève 3

Travaux de la commission « HarmoS et horaire scolaire » (HHS) : première réaction  
« à chaud » à votre courrier du 2 mars 2010

Monsieur le directeur, cher Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre réponse de ce jour au courrier que le comité de la SPG vous a adressé le 10 février 2010, et vous en remercie.

Votre longue lettre appellerait plusieurs remarques et je discuterai avec mon comité de la nécessité d'y répondre ou non.

Toutefois, vu que votre lettre me parvient juste avant la réunion de la commission HarmoS et horaire scolaire (HHS), avec copie à tous ses membres, je tiens à réagir « dans la foulée » à un certain paragraphe (en p. 3) afin de rectifier vos propos. En effet, vous remerciez le comité SPG pour les modèles de scénarios fournis mais vous me demandez d'admettre que « *cette contribution est fort tardive en regard des échéances et des orientations de la commission HHS* ».

Je conteste cette vision des choses pour les trois principales raisons suivantes :

1. Le compte rendu de la journée de travail du 17 novembre (à laquelle vous vous référez par ailleurs dans votre courrier) montre très clairement que dans le groupe de travail no 3 (où j'étais présent) les scénarios « horaire continu » et « journées allongées » ont fait l'objet, en séance, de propositions alternatives (de la part de la SPG). Et qu'il n'a jamais été question de ne retenir qu'un seul scénario.

Extrait du compte rendu du 17 novembre 2009 :

**Groupe 3**

*(...) Trois propositions de scénarios ont été formulées.*

- *Horaire continu: variante 1bis avec 30 périodes à la place de 32. Cette option mériterait une analyse approfondie des risques, avantages et désavantages induits, dès lors qu'elle implique un changement important de société, avec aussi un côté novateur potentiellement stimulant. Elle engendrerait par ailleurs des coûts extrêmement élevés, qu'il importerait de mesurer.*

- *Les variantes 2 et 3 sont celles qui ont le moins retenu l'attention du groupe. A noter toutefois qu'elles ont fait l'objet d'un certain plébiscite au niveau des parents, voire des enseignants.*

*La variante 3 bis serait proposée par le groupe, avec une pause de midi portée à 120 minutes et pour conséquence de réduire les pauses et de commencer l'école à 7h55. Plus d'aspects négatifs que positifs ont ici été relevés, notamment en ce qui concerne le rallongement des activités quotidiennes et la suppression probable - ou en tout cas une forte réduction - d'un certain nombre d'activités en fin d'après-midi. Cette densification des activités scolaires sur 4 jours n'est pas en bonne adéquation avec les principes proposés par le Professeur Testu en matière de rythmes chrono biologiques.*

• H4 - H5 - H6 - H7 - H8: le groupe a longuement discuté des contraintes engagées par ces divers scénarios sur tous les milieux. Aucune de ces options ne donne satisfaction. La variante de 4 jours et demi semble préférable mais aucun des modèles proposés n'a été privilégié par le groupe qui propose de tenir compte de trois critères:

- la pause de midi, entre 90 et 120 minutes, à prévoir entre 11h45 et 14h;
- la fin des cours à 16h00;
- une permanence d'accueil prévue entre 7h et 8h30 le matin

(...)

Il faut aussi préciser deux choses au sujet de la journée du 17 novembre 2009 :

- a) les scénarios du DIP ont été découverts en séance – aucun document de ce type n'ayant été fourni au préalable - et il n'était donc pas possible de se concerter entre les différents groupes de travail pour prendre position et émettre des commentaires ; arriver néanmoins, dans ces conditions, à formuler des propositions d'amélioration, comme cela a été fait, relève d'une adaptation plutôt positive et productive, et l'on pourrait s'attendre à ce que ce fait soit salué plutôt qu'ignoré ;
- b) le compte rendu du 17 novembre est par définition succinct et ne reflète pas tous les riches échanges qui ont eu lieu dans le groupe de travail no 3, où ni l'horaire continu ni l'horaire allongé n'ont été écartés.

Enfin, contrairement à ce que vous affirmez ailleurs dans votre lettre, la commission HHS n'a jamais été mandatée pour déterminer un unique scénario.

2. Le document de travail du comité de la SPG avec ces deux scénarios d'horaires scolaires alternatifs (continu et allongé) vous a été présenté et remis en main propre le 15 décembre 2009 lors d'une séance restreinte, en présence notamment de MM. Claude Goldschmid et Patrick Hess.
3. L'Assemblée des délégué-e-s (AD) de la SPG, réunie le 19 janvier 2010, a écouté le retour fait par les représentants de l'association professionnelle et syndicale dans la commission HHS (le dernier retour avait eu lieu le 3 novembre 2009, date de la précédente AD) et s'est prononcée contre « une consultation tronquée » où un seul scénario serait mis en avant. L'AD n'aurait pu émettre de pareilles réserves auparavant vu qu'en date du 3 novembre, il n'était pas question de réduire la consultation à un seul scénario. Vous dites (en p. 2) « *comprendre les difficultés que peut rencontrer le comité de la SPG pour consulter « correctement sa base », face notamment aux informations contradictoires, partiellement erronées, et sans doute mal documentées qui circulent* », ce dont je pourrais me réjouir, mais je pense qu'il me revient plutôt à moi de valider cette compréhension, ce que je ne manquerais pas de faire, le cas échéant.

Au vu des trois points qui précèdent, vous conviendrez, je l'espère, que les propositions du comité de la SPG s'intègrent au mieux dans le processus en cours, dont le déroulement est loin d'être parfait.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, cher Monsieur, mes salutations les meilleures.



Olivier BAUD, président

Copie à : - M. Charles Beer, conseiller d'Etat en charge du département de l'instruction publique  
- Mmes et MM. les membres de la commission HHS (par voie électronique)